

Assemblée générale de l'UR UPJV 4284 TrAme

30 juin 2022

À 10h00

AG en présence, salle D. 101 (Tour Signal, site de la Citadelle)

Présents : L. Boulègue, P. Montaubin, A. Timbert, V. Dominguez, A. Duru, P. Sénéchal, L. Claire, P. Secchioni, H. Freby, S. Nardi-Combescure, H. Rougier, F. Seguin, M. Brouillet, O. Szerwiniack, D. Paris-Poulain, S. Scavello, B. Danel-Macé, K. Lemé, F. Carta, N. Catellani, C. Sarrazanas, S. D. Daussy

Excusés : M. Costanzi, S. Mouny, M. Vialle, T. Martin, J. R. Palumbo, G. Gros, J. Colaye, F. Maroye, C. Ambrosino, M. Perrin, B. Rouzeau, S. Mouny, S. Perceau, M. Cassandra, M.-L. Haack, G. Saint-Guillain, S. Abdi, C. Delacroix-Besnier, D. Buschinger, M.-S. Winter, M.-L. Bonsangue, E. Thibaut, N. Lamare, A. Lamy, R. Skupien, V. Dalmasso, M. Paoli, V. Bruni

La réunion commence à 10h15

LB présente les excuses des membres qui ne peuvent être présents, pour des différentes raisons, dont la recrudescence de cas d'infection au Covid. Les archéologues sont déjà partis en mission d'été sur leurs sites de fouilles archéologiques.

1- Vote du CR de l'AG du 10-12-2021

Le compte rendu de l'AG du 10 décembre 2021 est approuvé et voté à l'unanimité.

2- Les nouveaux membres de TrAme : recrutement et membres associés

Il n'y a pas de nouveau membre titulaire mais le recrutement du Professeur en littérature française du XVI^e siècle a bien eu lieu : Audrey Duru a été élue et passe donc de MCF HDR à Professeur des universités membre de TrAme.

L'ensemble de l'assemblée la félicite chaleureusement.

Dominique Paris Poulain part à la retraite à la fin de l'année universitaire et a demandé à rester membre de TrAme comme membre rattachée. Le conseil d'unité a voté son rattachement à l'unanimité.

Point des membres associés : E Hamon a quitté le laboratoire en décembre dernier. Raphaële Skupien laisse aussi sa place de membre associée. Josabeth Millereux-Le Béchenec a écrit à LB pour lui annoncer son départ. Elle quitte la région et libère donc elle aussi une place au sein de l'unité, destinée à être occupée par son (ou sa) successeur.

LB a reçu deux candidatures pour intégrer le laboratoire en tant que membres associés, les deux ont été approuvées à l'unanimité du conseil d'unité :

Pierre-Henry Bas (avec le soutien de V. Dominguez et P. Sénéchal)

Battista Liserre (avec le soutien de M. Paoli)

L'assemblée générale approuve à main levée ces intégrations parmi les membres associés du laboratoire.

3- Point sur la préparation de l'auto-évaluation du dossier HCERES

LB rappelle qu'elle a régulièrement informé les membres titulaires des réunions du directoire et du conseil d'unité à ce sujet. Elle renvoie donc les uns et les autres à ces comptes-rendus. Actuellement la direction du laboratoire et les directeurs d'axe sont en train de terminer de remplir les dossiers relatifs aux quatre domaines :

1. Profil, ressources, organisation de l'unité (direction de l'unité)
2. Attractivité, rayonnement scientifique, contribution à un espace européen de la recherche (direction de l'unité + par axe)
3. Production scientifique (par axe)
4. Activités de la recherche dans la société (par axe)

Chaque domaine doit aboutir à un « SWOT » : il s'agit, dans la perspective du projet scientifique à cinq ans, de dresser, pour chaque domaine, la liste des :

- des points forts ;
- des points à améliorer ;
- des possibilités offertes par le contexte / l'environnement dans lequel elle se trouve ;
- des risques liés à ce contexte / cet environnement.

+ « Plan d'action »

Le travail s'est fait en concertation lors de ces réunions et par axe, sous la responsabilité des directeurs d'axe, à partir des fiches individuelles remplies par chaque membre et d'une première synthèse des travaux établie par LB sur la période 2015-2019 à la demande du service de la recherche à l'international.

Les résultats sont les plus complets possible, il est néanmoins possible qu'il demeure quelques oublis ou inexactitudes. Il ne s'agit, pour l'instant, que d'un travail d'auto-évaluation qui doit être remis en interne à la direction de la recherche de l'UPJV (Vice-Présidents) et non pas à l'HCERES. Le travail fourni sera néanmoins très utile aussi pour remettre le dossier à l'HCERES car les domaines et rubriques seront, à quelques détails près, ceux qui ont été proposés. Sur la base des documents actuels, il sera alors demandé à chacun, à l'intérieur de son axe, de relire et de signaler d'éventuels ajouts ou modifications.

LB va remettre l'ensemble du dossier en juillet en vue du conseil de gestion qui aura lieu à la rentrée.

4- Préparation de l'élection de la nouvelle direction de TrAme

LB rappelle qu'elle arrive à l'automne au terme de son mandat de directrice du laboratoire, mandat de 5 ans. Lors du prochain conseil d'unité, de l'automne, il faudra donc procéder à une nouvelle élection pour désigner la nouvelle direction de TrAme.

LB lit le texte du nouveau règlement intérieur :

« Le Directeur est nommé par le Président de l'Université après avis du Conseil d'Unité et de la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université.

Le Directeur de l'Unité est nommé pour une durée de 5 (cinq) ans, et ne peut exercer plus de 2 mandats consécutifs sans dérogation accordée par le Président de l'Université dans le cas d'une vacance. Tout nouveau mandat doit être proposé pour validation par la Commission recherche après avis du Conseil d'Unité. Tout Directeur d'Unité nommé depuis 5 ans ou plus lors de l'application de ce règlement intérieur est considéré comme ayant déjà accompli un mandat.

Le Directeur est choisi parmi les personnels titulaires d'une habilitation à diriger des recherches et affectés à l'Unité depuis au moins un (1) an à la date de réunion du Conseil d'Unité portant sur la proposition de nomination. Pour des raisons de service, le président peut, à titre exceptionnel, nommer un directeur d'unité qui ne soit pas encore titulaire de l'HDR et ayant moins d'un an d'ancienneté. »

LB demande que les candidatures pour se présenter à l'élection pour la présidence de l'unité lui parviennent pour le 15 septembre 2022. Elle convoquera ensuite le conseil d'unité. Dans l'automne.

5- Point des actions scientifiques du premier semestre 2022 et des projets du second semestre

F. Carta a soutenu sa thèse avec succès, elle est félicitée.

Clément Sarrazanas a reçu le prix Delepierre 2022 de l'*Association des Études Grecques* Pour son livre *La cité des spectacles permanents. Organisation et organisateurs des concours civiques dans l'Athènes hellénistique et impériale* (Scripta Antiqua 146, éditions Ausonius, 2021).

B. Boudou a reçu le prix Monseigneur-Marcel de l'Académie française 2022 pour son livre *La Sphère privée à la Renaissance* (Classiques Garnier 2021).

Lucie Claire vient de faire paraître le livre issue de sa thèse sur les Commentaires de Tacite à la Renaissance (Droz, 2022).

Arnaud Timbert s'est rendu à la réunion avec Amiens Métropole dans le cadre du projet préparatoire que souhaite déposer la ville pour être capitale européenne de la culture. Il est revenu assez décontenancé et déçu. F. Seguin informe de son côté de ce qu'il sait et confirme que le projet n'en est qu'à sa première ébauche. Il est décidé de présenter éventuellement des projets de TrAme qui peuvent s'insérer dans le programme, mais que les EC, surchargés, ne peuvent (et ne veulent) s'adapter à des perspectives et des injonctions extérieures.

F. Seguin informe de deux nouvelles expositions à la Bibliothèque : les annonces et présentations seront diffusées à tous les membres via le mailing.

Les membres présents sont invités à faire un point de leurs actions et projets en 2022 et à présenter leurs projets 2023 de façon à informer l'ensemble des membres. S'ensuit un échange informel avec l'ensemble de la salle.

Pauline Secchioni, représentante des doctorants, annonce que la deuxième partie de la Journée des doctorants se tiendra à l'automne 2022. Un appel va être bientôt envoyé.

LB annonce qu'il va y avoir un 2^{ème} appel à projet d'Anamorphoses, sur la notion de patrimoine invisible. Il est important que TrAme, membre de l'AG du CPER Anamorphoses prenne sa place, il ne faut pas hésiter à répondre au AAP, dont les dossiers sont assez légers. Le projet présenté par Audrey Duru lors du premier appel a ainsi obtenu 1000 euros. Cela pourrait être un complément utile pour les historiens de l'art.

6- Proposition(s) des séminaires de TrAme 2021-2022 pour l'ED

TrAme présente quatre séminaires dans le cadre de la formation doctorale :

- Historiographie des disciplines : 4 x 3 heures
- Textes et représentations, avec le CRAE : 6 x 2 heures (donc 3 séances pour des membres de TrAme)
- « Le Textes dans tous ses états », avec « textes et culture » (U. d'Artois) : deux journées (2x6h)
- Le séminaire de la SFR Territoires historiques avec les partenaires de l'A2U.

On commence à organiser les séances pour 2022-23, les fiches de l'ED seront probablement envoyées à la rentrée à la direction de l'unité et aux responsables des séminaires.

LB rappelle qu'il est très important de maintenir cette présence au sein de l'ED. Il est recommandé d'opter pour la visioconférence pour les étudiants à l'étranger, ou éloignés, et ceux des universités partenaires puissent les suivre.

Il est rappelé aux doctorants qu'ils doivent suivre les séminaires de l'ED et, au premier rang d'entre eux, ceux de leur laboratoire.

7- Questions diverses

* Utilisation du budget : LB constate qu'il y a de nombreux dépassements de budget (ce qui peut se comprendre dans certains cas par l'augmentation des prix des déplacements), néanmoins, chacun étant responsable des sommes qui lui sont allouées et en ayant été informé, doit suivre les opérations effectuées et prévenir en cas de dépassement afin que d'éventuelles solutions puissent être envisagées. De même, il est demandé de signaler tout abandon de projet ou les économies réalisées sur le budget prévisionnel de façon à ce que les crédits puissent être réaffectés.

* LB profite de la présence de la plupart des membres du conseil d'unité pour leur soumettre la demande d'Audrey Duru de 480 euros pour la traduction d'un article en anglais. AD a rempli un dossier MESHS pour obtenir la deuxième moitié, de 480 euros. LB précise que, par ailleurs, les 300 euros alloués à AD pour ses deux journées sur Françoise Jacqua Pautard à l'automne ne seront pas utilisés puisque la manifestation scientifique est prise en charge par ailleurs. La demande porte donc sur 180 euros. Demande acceptée.

* Madame H. Rougier, membre associée de TrAme, demande si l'on peut envisager et organiser des rencontres entre des EC de TrAme-UPJV et des lycéens. Plusieurs types de propositions lui sont faites (dans le lycée, à l'université, présentation de la recherche, accueil dans des cours...).